

LYON - SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an... 6 fr.
Autres départements, un an..... 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

A VIENNE :

A notre Bureau, 8, place du Palais

Hip ! Hip !! Hourrah !!!

Ce fut le cri par lequel nous saluâmes, dimanche dernier, le résultat de la partie match de football, qui fut un succès pour nos amis les Lyonnais.

La lutte fut intéressante, tant par la qualité des partenaires que par les effets d'un vent furieux, dont il fallait vaincre le désavantage par de puissants efforts.

Les spectateurs étaient nombreux, hissés pour mieux voir sur les chaises de l'enceinte des privilégiés. Quelques dames en toilette de printemps faisaient bon visage, malgré la bise glaciale et, du reste, n'avaient-elles pas à leurs côtés de jeunes, brillants et galants cavaliers pour leur faire oublier l'ennuyeux froid aux pieds ?

Leurs mains, prisonnières de gants à la couleur claire, applaudissaient à tout rompre, lorsque le ballon décrivait dans les airs sa courbe gracieuse, et ces encouragements féminins ont peut-être contribué à la victoire. Car, faut-il le dire, nous, profanes, qui ne devons avoir que des éloges pour ce que nous n'adorons pas assez, il nous a paru qu'au début, le match était un peu languissant.

Ah ! Mesdames, vous aviez eu de terribles exigences, la veille, au Bal des Etudiants, et les valse qui se succédèrent sans interruption jusqu'au petit et même grand jour, furent les causes d'une apathie vite vaincue, du reste.

Hip ! Hip ! Hourrah ! Bravos et triomphe, les Lyonnais sont acclamés.

Le Football-Club Régates Lyonnaises se distingue. Son essor est, désormais, pris ; il compte, son importance est grande dans les groupes sportifs où il se fait remarquer par ses aptitudes particulières, son entraînement, sa vitalité et sa courtoisie grande dont il fait preuve en toute circonstance.

Il paraît même qu'il se pique d'éclectisme et que, dépassant les bornes primitivement fixées, il cherche encore dans le domaine intellectuel, d'autres satisfactions que celles qu'il trouve journallement dans le domaine physique.

Joignant l'utile à l'agréable, il s'impose le délassement moral, depuis qu'il a fait appel aux conférenciers et aux causeurs habiles en l'art de parler et distraire.

Pour ne rien exagérer et rester toujours dans cette note de franchise que l'on doit à sa dignité personnelle et à celle de ses lecteurs, nous devons dire que cet élan n'a pas encore été suffisant pour être très appréciable. Je ne veux pas parler des intéressantes et fort utiles causeries faites, cet hiver, par M. Geo Vuillermet, le très habile capitaine qui préside aux victoires successives de son équipe, mais des deux conférenciers qui se sont jusque là fait entendre. Le premier — votre serviteur — a eu le bénéfice d'une très grande indulgence et d'une réception amicale, dont il très fier et très honoré ; le second dont les qualités oratoires sont indiscutables, M. René Gonnart, a eu le mérite de conquérir des applaudissements légitimes, juste récompense d'un talent fin et disert.

Il y a, dans cette initiative prise par F. C. R. L., un exemple, qui doit être suivi par d'autres sociétés. Il le faut même. Trop longtemps les sociétés sportives ont eu maille à partir avec les critiques acerbes, souvent de mauvaise foi, prétendant que seule la brutalité irraisonnée était le résultat du sport, pour montrer aujourd'hui qu'un bon lettré peut être un excellent sportman et inversement. Ce serait, du reste, une insulte grossière et bien imméritée que de croire nos amis et camarades inaptes aux travaux de l'esprit. Tous, ou presque, sont des étudiants, dont les brillantes études attestent de leur travail et de leur capacité. A l'inverse des détracteurs nous prétendons même que l'emploi des heures de loisirs au sport est une cause de réussite et de travail.

Aux esprits chagrins et aux caractères mesquins, nous tiendrons le raisonnement de M. Prud'homme : « Cela vaut mieux que d'aller au café ».

Du reste, si nous en croyons une très mauvaise langue, notre brave Pierre de Zuch aurait créé sa section de boxe uniquement pour fournir des arguments frappants aux membres du Club et forger ses ennemis — s'il en a, ce qui nous paraît impossible — à crier avec nous une centième fois : hip ! hip ! hourrah pour le F. C. R. L.

Théo DUREUIL

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

HIPPISME



LETTRE HIPPIQUE

L'arrêté du 30 septembre 1846.

En feuilletant le volumineux dossier hippique qui ne quitte pas notre bureau et nous sert, en maintes circonstances, à nous éclairer sur les questions à l'ordre du jour, on a trouvé un document, qui a paru intéressant au point de vue des revendications que l'on a formulées, avec tant de tapage, en ces derniers temps.

Treize ans après la création du Jockey-Club, on commençait à se plaindre, un peu partout, des empiètements de la Société d'Encouragement sur les attributions de l'Etat en fait d'achats d'étalons. M. Cunin-Gridaine, alors ministre de l'agriculture et du commerce, prit des mesures pour assurer le choix des reproducteurs de pur sang dans des conditions capables de constater efficacement la bonne origine, la bonne conformation, le mérite éprouvé.

« Les préposés à la remonte », opérant en France et à l'étranger, devaient parcourir et explorer avec soin les contrées dans lesquelles ils devaient faire leurs achats, se mettre en relation directe avec tous les éleveurs qui se livrent à l'éducation de l'étalon, noter les produits qui paraissent susceptibles d'être achetés plus tard, et réunir, dans un rapport d'ensemble, toutes les observations relatives à la spécialité du service.

A partir du 1^{er} janvier 1848, aucun étalon ne devait être acheté par l'Etat, s'il n'avait été éprouvé en concours public, soit dans des courses générales, soit dans des luttes particulières ouvertes à cet effet, et jugées par une commission de cinq membres, nommée par le ministre, présidée par le préfet ou le sous-préfet.

Les conditions d'essai comprendront les courses au trot ou à la guide, les courses plates au galop ou même des courses au galop avec obstacle.

Les chevaux devaient réunir les trois conditions suivantes : la bonne origine tant du côté du père que de la mère, authentiquement constatée, la bonne et régulière conformation, le mérite éprouvé.

Deux éléments concouraient à la fixation des prix : le prix de revient brut et la valeur relative, dont les sources sont dans l'origine et dans une réussite plus ou moins complète du produit.

« Les préposés aux remontes » n'avaient pas le droit d'acheter. Ils adressaient un tableau d'ordre au ministre, avec la fixation des prix en regard des étalons dont ils proposaient l'acquisition. Le ministre acceptait ou rejetait.

Cet arrêté du 30 septembre 1846 comprenait, en outre, différentes précautions administratives au point de vue de la livraison et de la destination des étalons achetés.

Toutes les personnes qui portent un véritable intérêt à l'amélioration de la race chevaline, trouveraient, certainement, que le mode actuel est préférable à celui dont on vient de parler, tant au point de vue économique que des garanties exigées par le vendeur. Les préfets et sous-préfets peuvent être des administrateurs fort recommandables, mais leurs fonctions n'exigent pas des con-

naissances hippiques nécessaires, indispensables à la présidence d'un comité d'achat d'étalons. Dans les commissions mixtes, ils peuvent servir d'arbitre autorisé entre les officiers des haras et ceux des remontes, mais on ne les voit pas faire prévaloir leur avis sur les décisions prises par MM. les inspecteurs généraux des haras, qui ne consentiraient jamais à dire *arrière* aux injonctions d'un administrateur départemental trouvant, dans la présidence en question, un moyen de faire de la propagande électorale.

Cap H. CHOPPIN.

Les officiers aux courses et aux concours hippiques.

Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandant les corps d'armées :

« Des divergences d'interprétation se produisent au sujet des règlements sur les courses et les concours hippiques. Pour fixer les points qui en font l'objet, j'ai décidé que les règles suivantes seraient adoptées :

« 1^o Les officiers ne pourront prendre part qu'à des courses militaires, à des courses de gentlemen et aux concours hippiques ;

« 2^o Ils seront toujours en tenue militaire ;

« 3^o Ils ne participeront jamais aux courses et épreuves comportant exclusivement des prix en argent ;

« 4^o Ils pourront monter des chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée, lorsque ces courses ou épreuves le comporteront.

« En conséquence, toute disposition contraire à ces principes est abrogée dans la circulaire du 4 juillet 1899, le règlement sur les courses militaires du 8 février 1892 et la lettre du 21 février 1892 faisant envoi de ce règlement. »

EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Fox-Hunting du dimanche 1^{er} avril.

Le rendez-vous était à Montluel dimanche dernier et le départ a eu lieu à Niévroz, dans les landes qui longent les rives du Rhône.

Le beau temps de la semaine passée avait rendu le terrain excellent, aussi la chasse a-t-elle été menée à vive allure, pendant les 12 kilomètres du parcours.

Le renard lâché à la limite du camp de la Valbonne, du côté de Balan, s'est fait chasser à travers le camp et a été pris tout près de la gare.

Etaient en selle à l'arrivée :

Colonel de Mas-Latrie, capitaines de Gissac et Ballay, MM. de Laperrière, Poncet, Billioud, Peillon, Gayet, lieutenants Auvinet, Finet, Legendre, etc., etc.

Maitre d'Equipe : M. V. Billioud.

Les honneurs ; au colonel de Mas-Latrie.

Demain, dimanche 8 avril, à 1 h. 1/2, rendez-vous au Fort de la Vitriolerie.

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Le comité a l'honneur d'informer MM. les membres fondateurs qu'ils pourront chaque jour faire retirer leurs cartes d'entrées pour le concours, à partir du lundi 9 avril, au secrétariat de la Société, 25, rue Tronchet, de 10 heures 1/2 à midi et de 2 heures 1/2 à 5 heures, jusqu'au mercredi soir 18 avril. A partir du jeudi 19, le bureau pour les cartes sera transféré au concours, cours du Midi, à Perrache.

MM. les gentlemen et éleveurs pourront trouver au secrétariat, aux mêmes heures, tous les renseignements pouvant les intéresser au sujet du concours.

Une Nouvelle Société de Courses à Lyon

Hier au soir, au Café Maderni, a eu lieu une réunion de nombreux sportmen de notre ville, à l'effet de constituer une nouvelle Société de courses.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la composition du comité et les renseignements sur le but nouveau que se propose cette Société.

Nous pouvons dire déjà, cependant, qu'il y aurait cinq journées de courses dans l'année, que les épreuves seront inscrites et que la première réunion sera probablement fixée au jour de la Pentecôte.

LES COURSES

Courses de Marseille

Dimanche, 1^{er} avril.

Prix Régional, 1.500 fr. — 2.000 mètres environ.

1. Galoubet, m., 4 a. 60 k., par Barberousse et Gloria, à M.W. Canaple (Pantal). 2. Kodak, à M. G. Arnaud (Lillamant). 3. Marie Stuart, à M. B. Camoin (Rouault). Dix longueurs, loin.

Prix du Colfe (à réclamer) 2.000 fr. — 1.800 mètres environ.

1. Capiston, 5.000 f., 3 a., 56 kil., par Manoël et Cordoue, à M. Damoy Picon (Jordan). 2. Marmouset, 5.000 f., au comte F. de David de Beauregard (Emery). 3. Viveur, 2.500 f., à M.W. Canaple (Pantal).

Non placés : Métaphore, Patience, Rose. Encolure, trois longueurs.

Prix de Chantilly (handicap) 3.000 fr. — 2.500 mètres environ.

1. Adélaïde, 50 kil. par le Pompon et Artistic, à M. E. Piraino (Theaker). 2. Pensez-y, m., à M. G. Arnaud (Carter). 3. Marjolaine, au comte F. de David Beauregard (Emery).

Non placés : Reine Jeanne, Kaolin, Tlemcen. Deux longueurs et demie, une longueur et demie.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement (course de haies), 2.000 fr. — 3.000 mètres.

1. Algodor, m., 4 a., 65 kil., par Fricandeu et Aïda, à M. Ph. Sanlaville (M. Galy). 2. Parthenay, au Dr Maunier (Fuller).

Prix de la Blancarde (steeple-chase, mi-réclamer), 2.500 fr. — 4.000 mètres.

1. Ménil Jean, 6.000 f., 6 a., 70 kil., par Border Minstrel et Muscade, à M. Ch. Bianchetti (Bates). 2. Rougeur, à M. Ph. Sanlaville (M. Galy). 3. Poudre aux Yeux, à M. de Romanet (le propriétaire).

Non placé : Corlay, arrêté.

PHOTOGRAPHIE



Société photographique de Lyon.

On nous informe que la séance d'inauguration de cette nouvelle société d'amateurs photographes aura lieu samedi soir, 7 avril courant, dans ses locaux, rue St-Dominique, 2.

Des renseignements qui nous sont communiqués il résulte que son installation, très intéressante, comporte, outre une magnifique salle de pose, un nombre important de laboratoires, appareils et accessoires de tous genres.

Cette société espère grouper plus de deux cents sociétaires qui, pour une cotisation relativement modeste, 22 francs par an, trouveront des avantages matériels et des éléments sérieux d'étude.

Nous lui souhaitons une entière réussite.

TIR

Cardinal et Petits Cailloux.

Il est de règle que le grand cardinal qui dirige la cathédrale de Westminster prononce, à l'occasion de l'assemblée générale qui a lieu chaque année, à fin mars, quelques bonnes paroles le vengeant, lui, ses abbés et ses enfants de chœur, des dures vérités que les esprits récalcitrants à l'inféodation ont pu mettre à jour.

Cette année, la figure employée est des plus réjouissantes ; qu'on apprécie :

« Nous avons la conscience d'avoir rempli fidèlement la mission que vous nous avez confiée, et, en soumettant nos actes au contrôle du *Consistoire*, dont nous ne sommes que l'émanation, nous sollicitons une approbation raisonnée et décisive qui nous élèvera si haut que nous n'apercevrons même plus sur la route les *tout petits cailloux* par lesquels la mauvaise foi, la déception ou la jalousie ont la prétention ridicule d'arrêter notre marche et de décourager notre dévouement pour atteindre notre féconde et indissoluble *chapelle* (Applaudissements prolongés).

A lire cette *période*, ne croirait-on pas que les *tout petits cailloux* donnent grand souci à M. le Cardinal ? Il est vrai que le grain de sable, qui n'est qu'un infinitésimal *petit caillou*, peut faire crouler le palais habité par l'*Imprévoyance* et l'*Incurie*.

Ce qui augmente encore la créance au *toko dissimulé derrière le chant d'allégresse*, c'est le soin pris par les abbés et les enfants de chœur d'enlever les *tout petits silex* du chemin à parcourir par l'automobile qui porte la confrérie (*Carabinier, tais-toi !*) le pneu ne serait donc pas l'*incrévable* ?

Tout cela nous le saurons en fin d'*opération*, grâce aux précautions arrêtées par les *tout petits cailloux*, lesquels ont marqué en caractères ineffaçables : 1^o ce qui devait être fait ; 2^o ce qui avait été promis ; 3^o ce qui a été retranché pour revenir aux procédés caducs ; 4^o enfin les chiffres, depuis 1884 jusqu'à nos jours, auront aussi leur *éloquence*.

Et cela — *les faits en face les faits, les chiffres en face les chiffres* — c'est notre manière à nous d'être *tout petit caillou*.

Le *Consistoire* se compose de 443 associations ; or, sur ce nombre, 316 sociétés ont dédaigné de se faire représenter ! Qu'on ajoute à ce chiffre les associations ne faisant pas partie du *chapitre* — et qui s'élèvent à plus de cinq cents — et l'on se rendra compte de ce que pèsera la *cathédrale* lorsque le moment sera venu d'appeler la Rédemption sur l'œuvre.

127 sociétés ont répondu à l'appel ! Mais, encore, la majeure partie a donné commission de voter *comme il plaira* !

Eu égard à cette situation, qui ne comprendra qu'il était indispensable de crier : *qu'on ne craint pas les tout petits cailloux*.

ISABELLE.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche 8 avril, le tir sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit, avec interruption de 11 heures et demie à 1 heure.

Championnat. — Dernière séance du championnat des Ecoles supérieures et de celui des Lycées et Collèges.

Ecole de Tir. — Dernière séance du quatrième exercice au fusil Lebel, à 200 mètres.

Continuation du concours spécial, tir réduit à 25 mètres (système Jouvot). En raison de l'intérêt apporté par les élèves de l'Ecole de tir à ce concours, le Conseil d'administration a décidé de porter à 25 le nombre des prix destinés à récompenser les lauréats, soit une montre aux armes de la Société, et 24 médailles vermeil, argent et bronze.

— Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, le tir aux cartons, et le concours aux revolvers libres (ce dernier, ouvert à partir de ce trimestre), réservés aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

Résultats du concours public du dimanche 1^{er} avril, à 300 mètres (série) : 1^{er} Huvel, 43 points ; 2^e M. Perrier, 41 ; 3^e Duret, 41 ; 4^e Grand, 40 ; 5^e H. Martin, 38 ; 6^e Fleury, 37 ; 7. Magnard, 37 ; 8^e Revel, 36 ; 9^e Lecourt, 36 ; 10^e Keller-Dorian, 36 ; 11^e Bellegy, 35 ; 12^e Courbis, 34 ; 13, Gelpi, 33 ; 14^e Landry, 33 ; 15^e Serrès, 32.

Société de Tir de l'Armée territoriale. — Dimanche, 8 avril, au stand de garnison du Grand-Camp, deuxième séance d'exercices, de huit heures du matin, à 5 heures du soir. Pour tous les tirs gratuits, la délivrance des tickets cessera à 3 heures et demie. Continuation des concours publics mensuels au fusil Lebel 1886 (grandes cibles à 400 mètres et tir réduit) et au revolver modèle 1892.

Résultats de la première journée : fusil modèle 1886 : Fleury, 1 ; Bernard, 2. **Revolver modèle 1892 :** Petit, 1. **Tir réduit fusil modèle 1886 :** Fleury, 1 ; Gourmand, 2 ; Hugon, 3 ; Rivier, 4 ; Ferraton, 5.

Société des Tireurs du Rhône. — Voici les résultats du concours mensuel d'avril :

1^{re} Catégorie, à 200 m. Tir à répartition réservé aux sociétaires : 1^{er} Malinowski.

1^{re} Catégorie A, à 300 m. Cible Espérance, série offerte gratuitement et réservée aux sociétaires : 1^{er} Vallet, 2^e Berlin père, 3^e Malinowski, 4^e Guillermand, 5^e Reynaud.

2^e Catégorie, à 200 m. Tir au centre, concours public, minimum 2 mouches, maximum 5, classement à la meilleure : 1^{er} Janin Jules, 35 degrés ; 2^e Grosland, 180 ; 3^e Valloton, 215 ; 4^e Tignard, 245 ; 5^e Berlin père, 279 ; 6^e Sabot, 433 ; 7^e Vallet, 482 ; 8^e Santenac, 495 ; 9^e Paccard Ernest, 632 ; 10^e Bertholon Georges, 659 ; 11^e Richoud, 709.

3^e Catégorie, tir réduit, concours public, séries illimitées, classement aux 4 meilleures additionnées : 1^{er} Janin Jules, 169 points ; 2^e Berlin père, 154 ; 3^e Vallet, 4^e Martin, 5^e Mars.

— Le 22 avril, à une heure, séance de l'Ecole de tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans.

nais amateurs de la race canine rendront visite aux amis de l'homme figurant à cette exposition. Toutes les races de chiens seront représentées, mais le clou de l'exposition sera certainement la classe des Saint-Bernard.

Dans cette catégorie, il sera donné d'admirer de nombreux spécimens de la race. Nous verrons figurer les plus beaux sujets de la Suisse, pays d'origine du Saint-Bernard, car une indiscretion nous permet de dire que nos amis de Suisse ont largement répondu à l'appel de la Société du Sud-Est et contribueront pour beaucoup au succès de l'Exposition. Du reste les nombreux prix spéciaux, six prix de 50 francs et 3 prix de 100 francs, que de généreux amateurs de cette race ont mis à la disposition de cette société, ont certainement contribué pour une large part à décider les exposants.

A propos de Saint-Bernard, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'un *Club français* est en formation. Ce club, dont le siège est à Lyon, se donnera pour mission d'encourager l'élevage du Saint-Bernard de faire connaître ce noble animal et de grouper tous les amateurs de cette race. Pour tous renseignements écrire à M. Paul Arène, chemin Feuillat, 66, Monplaisir-Lyon.

L'Exposition canine aura lieu sur le cours du Midi, du 26 au 29 avril courant.

LES EMBELLISSEMENTS DE LYON

On ne saurait jamais trop encourager toutes les initiatives privées ayant pour résultat de vivifier encore plus notre mouvement commercial lyonnais, augmenter l'animation de nos rues, leur donner plus d'éclat et contribuer ainsi à la richesse en même temps qu'à l'embellissement de notre ville. Voilà pourquoi il convient d'applaudir aux efforts fait par l'administration des Grands Magasins des Cordeliers pour nous montrer toutes les ressources de leur vaste emporium, l'immense variété des articles qu'il contient et nous prouver ainsi que si nous le voulons, nous pouvons nous suffire à nous-mêmes, vivre de notre vie propre et n'avoir plus à demander à Paris que ce que cette ville peut seule donner : l'élan initial.

Il est certain que les Grands Magasins des Cordeliers ont été aménagés avec une telle entente de ce que demandent de pareils établissements, qu'il est difficile de trouver, à Paris même, d'aussi heureuses dispositions de local et de situation pour faire ressortir le luxe et l'infinie variété des étalages. Il est certain également qu'il y a là une recherche de réclame, très légitime d'ailleurs. Il n'en est pas moins vrai cependant que la place des Cordeliers, si triste et si morne, les jours de fête, dès que vient la nuit, puise, dans les fréquentes expositions toujours organisées avec tant de goût par les Cordeliers, un regain de vie, un mouvement tout à l'avantage de cette partie de notre ville peu animée le soir, il faut bien l'avouer.

Grâce aux Grands Magasins des Cordeliers, la rue Président Carnot prend, le dimanche, un air *rue de la Paix* des plus élégants ; la rue Champier elle-même voit circuler une foule que l'on croyait presque impossible d'y attirer. Il était facile de s'en rendre compte dimanche dernier, à une heure déjà avancée de la soirée, ce qui n'est pas fait pour nous déplaire, nos sympathies et nos encouragements allant à tous ceux qui favorisent le mouvement de décentralisation dont notre cité ne peut que profiter.

Nous félicitons donc sans réserve les Grands Magasins des Cordeliers d'être parvenus, en si peu de temps, après une tourmente oubliée aujourd'hui, à une prospérité indéniable. C'est plaisir, en passant, de sentir que la vie, une vie intense, anime cette vaste ruche ; c'est plaisir aussi d'avoir à constater qu'un même souffle, une même ambition, dirige direction et personnel et que tous, depuis le chef jusqu'à l'employé le plus

CHASSE



CHIENS

La prochaine Exposition canine

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs que la *Société Canine du Sud-Est*, organisait une exposition canine Internationale pour chiens de toutes races.

Les concours n'ont pas manqué à cette société, dont la vitalité s'affirme de plus en plus ; aussi de nombreux engagements sont parvenus à son appel et tout fait présager que la prochaine réunion aura un succès complet. Souhaitons que le temps, lui aussi, apporte son puissant concours à l'exposition et que notre jeunesse sportive, aussi bien que les nombreux Lyon-

modeste, ne ménagent ni leurs peines, ni leur dévouement pour contribuer au succès de cette œuvre essentiellement lyonnaise. Les Grands Magasins des Cordeliers, constituent, en somme, une des beautés de notre ville et c'est ce qui nous a poussé à en parler un peu longuement.

SPORTS NAUTIQUES

VICHY. — Aviron Vichyssois. — *L'Aviron Vichyssois* s'est réuni dernièrement à l'effet de renouveler son Bureau pour l'année 1900.

Ont été désignés : MM. V. Dubessay, président ; J. Gannat, secrétaire ; M. Durand, trésorier ; C. Ayel, conservateur du matériel ; J. Gaume, capitaine d'entraînement.

La société a ensuite décidé de fixer la date de ses régates internationales au lundi 23 juillet prochain.

Adresser les correspondances au siège social : hôtel et café du Globe, rue de Paris.

LA NATATION

Baigneurs et Nageurs

par A. POULLAILLON

(Voir n° 163 et suivants)

« Pro Humanitate Scæpe
Pro Patria Semper! »

VII. — La Natation sport hygiénique.

La natation est un sport si utile et son rôle dans l'éducation physique est si grand que l'auteur d'un ouvrage sur ce sujet ne peut se dispenser d'en faire ressortir l'importance à tous les points de vue. Et, s'il est un cas spécial qui doit être traité, c'est bien celui-ci qui fait l'objet de ce chapitre, car, jusqu'à présent, et malgré l'avis d'écrivains hygiéniques d'une haute autorité, la plus grande partie de la bourgeoisie française est rebelle à l'usage des bains froids comme de la pleine eau.

Cependant tous les savants, tous ceux qui ont écrit sur l'action salutaire des bains, insistent plus spécialement sur l'usage des bains froids, parce qu'il y a longtemps qu'il est prouvé que des personnes valides peuvent se baigner dans l'eau froide en toute saison à condition que leur cœur soit parfaitement sain, qu'elles remuent constamment pendant l'immersion et qu'elles se rhabillent dans un lieu bien abrité.

La natation est le sport le plus avantageux que l'hygiène puisse conseiller. Elle surajoute ses effets à l'exercice le plus capable de fortifier le corps sans l'épuiser. Elle est seule capable de rendre amusant le bain froid, désagréable aux enfants et aux adultes qui ne savent pas nager.

S'il n'y avait du ridicule à refaire ici l'article classique, je dirais que les Romains qui avaient en grande considération cet exercice, en avaient fait une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse. « *Neque litteras didicit, nec natare* : il n'a appris ni les lettres ni la natation », tel était le proverbe par lequel les Latins désignaient un ignorant.

M. le Dr Monin et le célèbre professeur C. Paz, insistent tout particulièrement dans leurs écrits en faveur de cet exercice. M. Verdonek dit, de son côté : « Les bains de natation, par l'extrême variété de leurs mouvements, par leurs qualités sédatives sur le système nerveux, sont éminemment favorables à la santé et doivent être préférés aux bains chauds en baignoires. Ils donnent de la souplesse à la peau, entretiennent la perméabilité, donnent de la fraîcheur au teint, développent l'appétit, facilitent la digestion, rétablissent les estomacs délabrés, modifient les muscles, tempèrent les nerfs, procurent le sommeil, raffermissent les constitutions délicates.

M. Debay, dans son livre : « Hygiène des Baigneurs », conseille de baigner l'enfant dans une eau chaude en hiver et tiède en été. « L'immersion d'un enfant nouveau-né dans l'eau froide, ainsi que le pratiquaient, dit-on, les Scythes et les Spartiates, serait aujourd'hui fort dangereuse. Nos mœurs n'étant plus les mêmes, la constitution délicate de la généralité des enfants ne résisterait pas à cette rude épreuve ».

Plusieurs tentatives malheureuses, faites dans l'intention de fortifier le corps du petit être, ont démontré que ceux qui échappaient à la mort contractaient des altérations organiques du cœur ou des poumons fort difficiles à guérir. Les plus célèbres médecins de l'antiquité se sont élevés contre cette coutume barbare, et les médecins modernes en ont fait justice. — Jean-Jacques Rousseau que l'on cite souvent, a dit : « Beaucoup de peuples sauvages lavent leurs enfants dans les rivières ; les nôtres, amollis, apportent, en naissant, un tempérament déjà gâté. Commencez donc à diminuer, par degré, la chaleur de l'eau jusqu'à ce que vous les laviez à l'eau tiède et enfin à l'eau froide ».

Mais, si M. Debay combat avec raison la coutume pratiquée par les anciens sur les nouveau-nés, il recommande chaleureusement le bain de rivière lorsqu'on se livre à l'exercice de la natation ; l'impression du froid, le saisissement qu'on a éprouvé en entrant dans l'eau, sont aussitôt dissipés par la prompte réaction qu'amènent les mouvements répétés du nageur. C'est donc qu'il ne faut pas confondre le bain avec la natation.

Il insiste sur les exercices physiques auxquels il faut accoutumer les enfants dès le bas âge en observant les gradations exigées par l'âge et la constitution du sujet. Il préconise la gymnastique du bain froid, la natation, comme un excellent moyen de fortifier la constitution des jeunes filles, et d'exempter ou de guérir les jeunes femmes de certaines affections particulières à leur sexe.

L'action du bain froid se manifeste par le raffermissement des tissus, par une vitalité plus grande des organes, et par un surcroît de forces dans le corps entier. Il étend ses bienfaits sur toute notre économie. Le célèbre Hufeland était profondément pénétré de cette vérité lorsqu'il disait : « Les bains écartent une foule de maladies externes et internes ; ils assainissent à la fois l'âme et le corps, fortifient les constitutions débiles et facilitent aux convalescents le retour à la santé ».

Tout le monde devrait nager, et les jeunes filles plus peut-être que les jeunes garçons. Les habitudes casanières que nos mœurs et la nature de leurs occupations leur imposent leur rendent plus nécessaires qu'à n'importe qui les excellents exercices de la nage. La natation fortifie les muscles, assouplit le corps, amplifie et régularise la respiration ; elle donne l'habitude et le goût de la propreté.

Il est triste pour une nation comme la nôtre d'avouer que nombre d'habitants des campagnes ignorent les bienfaits de la balnéation et qu'il est rare d'en trouver qui sachent nager. Ce fut dans un but d'hygiène publique que les anciens législateurs incultèrent dans l'esprit du peuple de leur temps cette maxime que, pour être sain et robuste, il fallait user du bain, et qu'ils firent comprendre aux femmes que pour être belles, fécondes et adorées des hommes, elles devaient se baigner souvent, maxime que nos législateurs modernes feraient bien de chercher à remettre en pratique.

Tout exercice physique occasionne des pertes de fluide nerveux et d'humeur transpiratoire plus ou moins sensible selon l'activité et la durée de cet exercice. Dans l'eau froide ces pertes n'ont pas lieu, dit M. Debay, la température de l'eau, sa densité et sa pression sur la surface du corps y mettent obstacle.

L'individu sortant de nager est plus fort, plus agile à la course et ses mouvements sont plus faciles ; ses organes pectoraux et locomoteurs ont acquis plus d'énergie ; en un mot, il est plus vigoureux, plus lesté qu'avant le bain. Donc le bain froid est des plus salutaires à la jeunesse des deux sexes, lorsque, toutefois, aucune infirmité, aucune maladie grave s'y ne oppose.

Dans la natation ordinaire, *la brasse*, c'est-à-dire sur le ventre les muscles des bras et des jambes sont mis alternativement en action; la contraction des muscles du cou et du dos est constante, ce sont ces derniers qui fatiguent le plus, parce que leur action est continue.

Ne pas parler des principes à observer avant de se baigner ce serait, contre le but d'hygiène, appeler la maladie au lieu de la prévenir, ce serait indiquer un remède pire que le mal. Ces précautions sont de la plus haute importance et leur inobservation peut coûter la vie à l'homme assez imprudent pour les négliger.

(A suivre.)



CYCLISME

Touring-Club de France.

Dimanche, 8 avril, excursion à Saint-Georges d'Espéranche, 65 kilomètres. Rendez-vous octroi du cours Gambetta, à 8 heures très précises.

Déjeuner à Saint-Georges d'Espéranche.

Vélodrome de Lyon.

Avec les beaux jours le printemps nous ramène sa joyeuse suite de fêtes sportives. C'est ainsi que le vélodrome de la route de Genas vient de rouvrir ses portes et que les coureurs s'entraînent ferme en vue des prochaines épreuves.

Une indiscretion nous permet d'annoncer que la direction nous réserve des courses splendides pour sa huitième réunion d'ouverture qui aura lieu à l'occasion des fêtes de Pâques. Le programme, dont nous donnerons sous peu le détail, est des plus complet et des plus intéressants. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que de nombreuses épreuves sont réservées à nos coureurs, amateurs, cyclistes et pédestres; des courses de motocycles encadreront également l'épreuve principale qui nous réserve une grosse surprise.

U. V. F.

(SECTION DU RHÔNE)

Course Lyon-Villefranche

C'est demain, 8 courant, que l'U. V. F. va faire courir sa première course sur route de Lyon à Villefranche, par Lissieu et Anse, soit 28 kilom. Nous rappelons aux coureurs amateurs d'avoir à se trouver à 9 h. précises, au café du Chalet (panonceau de l'U. V. F.) en haut de la montée de Champagne. La section du Rhône de l'U. V. F. et ses amis se rendront à Villefranche en balladeurs, une fois les coureurs partis pour y aller déjeuner à l'hôtel de l'Écu de France. Si le temps veut bien se mettre au beau, il y aura du monde au départ de même qu'à l'arrivée (café Meunier à Villefranche), car nos meilleures pédales lyonnaises sont engagées et les amis cyclistes et chauffeurs sont toujours enchantés de voir courir leurs favoris.

Nous donnons ci-dessous l'itinéraire de cette course du 8 avril, et le contrôle :

Départ. — Le départ se fera à 9 h. 1/2 précises, en haut de la montée de Champagne. Café du Chalet (panonceau de l'U. V. F.). Les coureurs devront être là à 9 h. pour signer la feuille.

Arrivée. — L'arrivée à Villefranche se fera au café Meunier, les coureurs sont tenus de signer la feuille d'arrivée, sous peine d'être disqualifiés.

L'itinéraire. — Lyon-Champagne en passant par Lissieu et Anse.

L'entraînement par voitures automobiles est défendu, seul le tri à pétrole et le Bollée (sans coupe-vent) sont autorisés ainsi que les machines actionnées par la force humaine.

Avis aux coureurs. — Les coureurs sont seuls responsables des accidents qu'ils peuvent occasionner, et il leur est recommandé de prendre des *précautions* et d'avoir à *ralentir* dans la traversée des villages et agglomérations.

Disqualification de Coureurs. — Professionnels. — Le coureur Raphael Lautier de Marseille qui s'était vu infliger 50 fr. d'amende à Hyères, ayant couru à Toulon sans être en règle, est disqualifié jusqu'au 25 mai, plus 50 fr. d'amende en sus des 50 fr. déjà infligés.

Amateurs. — Sur décision du Comité directeur de la Commission d'amateurisme à Paris, l'amateur Gargat de l'U. V. F. (licence 14002) est *disqualifié* pour un mois comme premier avertissement, du 25 mars au 25 avril, pour avoir pris part à la course du 25 mars faite par la Fédération Cycliste Lyonnaise, course non autorisée par l'U. V. F. Les sept autres jeunes gens indépendants qui y ont pris part ne pourront plus courir à l'U. V. F., ni dans toutes les courses faites par notre grande Fédération Nationale.

Voilà qui va donner à réfléchir à nos amateurs: pourtant ils étaient bien prévenus.

Course interdite. — Par décision du Comité directeur, le président de la Commission d'amateurisme de l'Union Vélocipédique de France, avise les coureurs unionnistes, affiliés ou autres, que la course de demain, 8 courant, de Lyon à Vaulx-Milieu, organisée par la F. C. L. leur est absolument *interdite* (comme celle du 25 mars), sous peine de se voir « disqualifier ».

De ce fait ceux qui partiraient dans cette course de Lyon-Vaulx-Milieu ne pourraient plus prendre part aux courses organisées sous les règlements de l'Union Vélocipédique de France.

Affiliation de Société à l'U. V. F. — Décidément les sociétés Cyclistes Lyonnaises orientent leur affiliation vers l'U. V. F. C'est ainsi que cette semaine une de nos plus actives sociétés de Lyon, le *Vélo-Club Lyonnais* a voté, son affiliation à l'Union Vélocipédique de France.

D'autres demandes d'affiliation ont encore été faites et seront examinées ce mois-ci par le personnel consulaire.

Comité décentralisateur de l'U. V. F.

(Département du Rhône)

MM. Payet, chef consul honoraire à Tailly; Lagane, chef consul, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon; Deloger, délégué militaire, 25, chemin Feuillat, à Lyon; Méziat, chronométrier officiel, 9, rue Neuve des Charpennes.

Consuls

MM. Lassagne, secrétaire, 47, rue Villeroy à Lyon; Clément, secrétaire-adjoint, 2, cours Gambetta à Lyon; Exalty, 1, rue Grenette, à Lyon; Fayard, 48, Pont-de-Crémieu à Villeurbanne; Guichard, 27, rue Grenette, à Lyon; L. Rivat, 51, rue Duquesne, à Lyon; Tissier à Odenas; Christophe à Thizy; Larochette à Belleville-sur-Saône.

Vice-consuls

MM. Durand, La Demi-Lune; Berger, 123, rue Boileau à Lyon; J. Rivat, 51, rue Duquesne, à Lyon; Hugon, 52, rue Crillon; docteur Michel à l'Arbresle; Rey à Neuville-sur-Saône, Monnier, à Monnier et Barlerin à Tarare.

Avantages de l'U. S. F. S. A.

Le Comité directeur a décidé, en outre, que des cartes de l'U. V. F. seraient délivrées aux membres de l'U. S. F. S. A. qui en feront la demande, pour leur servir au passage des douanes étrangères. Ces cartes temporaires, dont la durée de validité sera limitée à la durée du voyage à entreprendre, seront délivrées contre paiement de 0 fr. 50 centimes pour frais d'établissement.

Les membres de l'U. S. F. S. A. qui voudraient prendre part

aux épreuves organisées par la Commission de Vélocipédie Militaire auront à acquitter un droit d'un franc.

Licence d'amateurs.

La Commission d'Amateurisme de l'U. V. F. à Lyon (Région du Sud-Est) rappelle aux amateurs des trois fédérations et aux sociétés affiliées qu'il a été créé, le 20 décembre 1899, une licence vélocipédique rigoureusement obligatoire pour toutes les courses interclubs de Paris et de province. Le prix de cette licence, valable pour toute l'année, a été fixé à 1 fr. Adresser les demandes, 5, rue Hôtel-de-Ville.

Les présidents des sociétés affiliées à l'U. V. F. (U.S.F.S.A., F. C. A. F.) sont priés de faire une liste de leurs amateurs pour que l'U. V. F. leur délivre les licences.

Fédération Cycliste Lyonnaise.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé la 2^e épreuve préparatoire militaire organisée par la F. C. L. aura lieu le 8 avril sur le parcours habituel Lyon-Vaulx-Milieu à Lyon (60 kilomètres).— Le départ est fixé à 7 heures du matin café Terminus cours Gambetta prolongé.

Les magnifiques prix qui seront offerts aux dix premiers arrivants assureront le succès de cette épreuve. Les engagements, reçus gratuitement pour les membres des Sociétés fédérées, sont fixés à un franc pour les indépendants. Ils seront reçus dès à présent aux sièges des Sociétés fédérées et au siège de la F. C. L. café de la Paix, place Bellecour.

L'entraînement par moteur motorcycle ou automobile est rigoureusement interdit.

La course est ouverte à tous les cyclistes; toutefois, conformément au programme sportif les trois premiers arrivants de l'épreuve du 25 mars ne pourront y prendre part.

Réunion du Stade Lyonnais au Vélodrome de Genas

Dimanche a eu lieu, au Vélodrome de Genas, la première réunion d'entraînement, organisée par cette active société. Disons de suite, qu'elle a eu tout le succès désiré, car de nombreux coureurs avaient répondu à l'appel des deux commissions de courses à pied et de cyclisme, chargées d'organiser la réunion. Malheureusement, le programme n'a pu être suivi de bout en bout, le vent terrible qui n'a cessé de régner ayant rendu les courses matériellement impossibles. Voici les résultats :

100 mètres (à pied). — 1^{re} série : 1. Léonard, 2. Janin, 3. Duret. Janin ne se trouvant pas dans tous ses moyens, rend la victoire de Léonard facile.

2^e série : 1. Mage, 2. Bourgey, 3. Gagnon. Mage, supérieur, gagne sans être inquiété.

3^e série : 1. Bourrier, 2. Collombet et Pirrazini, deat-heat, 4. Bourrier, jeune. Lutte splendide des trois premiers qui finissent dans un mouchoir.

Repêchage. — 1. Janin, 2. Bourgey, 3. Collombet, 4. Pirrazini. Victoire assez facile de Janin.

Finale. — 1. Léonard, 2. Hage, 3. Bourrier, 4. Bourgey, Janin abandonne. Cette course nous fait assister à une magnifique lutte entre les deux premiers; après avoir mené toute la course, Léonard semble faiblir sur la fin, et ce n'est que sur une énergique poussée qu'il s'assure l'avantage par une poitrine.

2.000 mètres (bicyclettes). — 1. Bollud, 2. Florent, 3. Duret. Clapot ayant crevé, abandonne. Après une course des plus lentes, Bollud démarre magistralement 150 m. avant l'arrivée et gagne ensuite sans être inquiété.

10.000 mètres (bicyclettes). — 1. Bollud, 2. Léonard, Fallier et Duret abandonnent. Bollud, très supérieur à ses concurrents, ne tarde pas à les lâcher et termine le parcours avec deux tours d'avance.

400 mètres (pédestre). — Par suite du vent qui souffle horri-

blement dans la ligne droite, tous les coureurs abandonnent successivement, sauf Mage qui termine courageusement le parcours.

C'est après cette course, que deux équipes de football sont formées par MM. Bourgey et Janin, pour jouer une partie d'entraînement, en vue du match de demain avec l'U. S. L. A. Inutile de dire que, de part et d'autre, l'on a joué dur, plaqué ferme et marqué beaucoup.

En somme, excellente journée qui fait bien augurer pour les deux prochaines réunions sportives de Pâques, qui auront lieu le dimanche, à la Demi-Lune, au cours de la fête organisée par le Club Amical des Sans-Souci et le lundi, au Vélodrome de Genas.

PONT DE CHÉRU Y. — Union Sportive de Pont de Chéruy. — Dimanche dernier l'U. S. P. C. organisait pour ses sociétaires sa deuxième sortie générale de l'année. Le but de cette promenade était dirigé sur Meximieux et, malgré un temps froid, la majorité avait répondu à l'appel.

L'aller s'est effectué par Loyettes, St-Jean de Niost et Charnoz, sur lequel parcours l'on avait le plaisir d'admirer les beaux sites des rives de l'Ain.

A l'arrivée, un lunch offert par l'U. S. P. C. réunissait tous ces amateurs de la pédale à l'hôtel du Lion d'Or.

Après une promenade en ville, la caravane s'est de nouveau mise en route pour rejoindre Pont de Chéruy, en passant par St-Maurice de Gourdans et Port-Galland.

DIJON.— Les Championnats Régionaux de l'Est.

Les championnats régionaux de l'Est seront courus, cette année, au chef-lieu de la 10^e région, c'est-à-dire à Dijon. Par suite de la division de la France en régions, adoptée par la Commission d'amateurisme de Paris, les championnats régionaux qui, les années précédentes, groupaient tous les grands centres comme Lyon, Dijon, Mâcon, St-Etienne, Roanne, se trouvent divisés en deux groupes distincts :

1^o Championnats de l'Est (10^e région) à Dijon.

2^o Championnats du Sud-Est (15^e région) à Lyon.

Voici d'ailleurs les départements compris dans la région de l'Est : 1^o Côte-d'Or, 2^o Saône-et-Loire, 3^o Jura, 4^o Doubs, 5^o Haute-Saône, 6^o territoire de Belfort.

Les dates fixées par la Commission d'amateurisme de Paris devront être observées par les délégués des régions qui ont été nommés pour l'organisation et qui sont les mêmes pour toutes les régions de France, c'est-à-dire 15 jours avant les championnats de France.

1^o Championnats de 1 k. sur piste. — 1^{er} juillet 1900.

2^o Championnats de 50 k. sur piste. — 15 juillet 1900.

3^o Championnats de 100 k. sur route. — 25 septembre 1900.

Les gagnants de ces championnats devront adresser une demande à la Commission d'amateurisme afin d'être défrayés de leurs frais de voyage à Paris pour prendre part au championnat de France.

Il est rappelé aux membres des clubs de l'U. V. F. et de l'U. S. F. S. A., désireux de prendre part aux championnats de l'Est, qu'ils doivent être munis de la licence d'amateur, coût : 1 fr. S'adresser à M. Pierre Roy, président de la Commission d'amateurisme de l'U. V. F., 229, rue St-Honoré, Paris.

Les conditions d'engagements seront publiées par les soins des délégués qui seront nommés pour la région de l'Est.

Union Sportive Dijonnaise.

Voici le calendrier des épreuves qui seront organisées par l'U. S. D. dans le courant de la saison.

8 juillet. — Course annuelle interclubs Dijon-Auxonne et retour, 60 k., avec entraîneurs.

5 août. — Course annuelle Dijon-Nuits-St-Georges, 44 k., aller et retour.

2 septembre. — Championnats du Club réservé aux sociétaires, 1 et 25 k. sur piste, au vélodrome de Dijon.

Il est rappelé aux intéressés que, pour les courses interclubs, la licence d'amateur sera exigée. Pour l'obtenir, joindre 1 fr. à la demande à adresser au président de la société.

Traité d'amateurisme entre l'U. V. F. et l'U. S. F. S. A.

A la demande de plusieurs dirigeants des sociétés cyclistes lyonnaises et régionales, nous reproduisons le traité réglant désormais la situation de nos coureurs voulant conserver leur qualité d'amateur.

Par convention spéciale entre l'Union Vélocipédique de France, dont le siège est à Paris, 21, rue des Bons-Enfants, d'une part; l'Union des Sociétés Françaises de Sports athlétiques, et la Fédération Cycliste des Amateurs Français, dont le siège est à Paris, 229, rue Saint-Honoré, d'autre part; il a été décidé ce qui suit :

Article 1^{er}. — Les fédérations, inspirées du désir de faire bénéficier le sport vélocipédique d'une direction unique, décident que celle-ci sera confiée à l'U. V. F.

Le sport vélocipédique se décompose en deux éléments distincts :

- 1^o Le sport professionnel, régi par la Commission sportive;
 - 2^o Le sport amateur, régi par la Commission d'amateurisme
- Ces deux commissions sont autonomes.

La Commission sportive est nommée par le Comité directeur de l'U. V. F.

La Commission d'amateurisme est nommée par le Conseil de l'U. S. F. S. A. La représentation de l'U. V. F. dans cette Commission sera assurée.

Art. II. — La Commission d'amateurisme régira toutes les courses d'amateurs sauf celles des scolaires, et jugera souverainement tous les cas se rapportant au sport vélocipédique amateur.

Art. III. — L'U. S. F. S. A. et la Commission d'amateurisme reconnaîtront réciproquement les pénalités qu'elles infligeront.

Art. IV. — Les principales épreuves appartenant à l'U. S. F. S. A., à la F. C. A. F. ou à l'U. V. F., bien qu'organisées par l'U. V. F. et sous son patronage, continueront à porter les dénominations sous lesquelles elles étaient courues anciennement. Les challenges, coupes, etc., appartenant aux Fédérations restent leurs propriétés respectives. Les Championnats de France amateurs sont uniques.

Art. V. — Les membres des sociétés d'amateurs de l'U. V. F. et les membres individuels amateurs de l'U. V. F. qui désirent pratiquer les sports athlétiques verront leur qualité d'amateur reconnue de plein droit par l'U. S. F. S. A.

Ils devront être munis individuellement d'une licence de l'U. S. F. S. A.

Art. VI. — Les ressources de la Commission d'amateurisme sont constituées comme suit :

- 1^o D'une subvention égale de l'U. V. F. et de l'U. S. F. S. A.;
- 2^o De toutes les ressources personnelles qu'elle pourra se créer.

Art. VII. — L'U. S. F. S. A. s'interdit de créer ou reconnaître, en vélocipédie, de coureurs professionnels, d'autres catégories d'amateurs, ou tout autre catégorie de coureurs cyclistes, sous réserve de l'art. II (scolaires).

Par contre, l'U. V. F. s'interdit : 1^o de créer ou de reconnaître toute autre catégorie de coureurs que celles prévues au présent traité (professionnels et amateurs); 2^o de s'occuper de sports athlétiques en dehors de la vélocipédie; 3^o de reconnaître, pour les sports athlétiques, toute Fédération autre que l'U. S. F. S. A.

Art. VIII. — Les sociétés de province de l'U. V. F. auront la faculté de s'affilier aux comités régionaux de l'U. S. F. S. A.

aux mêmes conditions que les sociétés de cette dernière Fédération.

Art. IX. — Les licences professionnelles de l'U. V. F. seront délivrées aux membres professionnels des sociétés affiliées à la F. C. A. F. aux mêmes conditions que les licences délivrées aux membres des sociétés de l'U. V. F.

Art. X. — Les membres de l'U. S. F. S. A. et de la F. C. A. F. jouiront des avantages douaniers accordés aux membres de l'U. V. F. aux mêmes conditions que ceux-ci, sous la responsabilité respective des Fédérations en ce qui concerne la rentrée des machines.

Art. XI. — Le présent traité est valable jusqu'au 31 décembre 1900. Il se continuera d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties trois mois avant l'expiration de chaque période qui se terminera le 31 décembre de chaque année.

En cas de liquidation, les fonds en caisse ou le déficit seront partagés entre chaque Fédération.

Fait en double et de bonne foi à Paris, le 5 décembre 1899.

Ont signé :

Pour l'U. S. F. S. A. :

Paul Escudier, président de l'U. S. F. S. A.; Comte de Villers, vice-président; Pierre Roy, secrétaire du Conseil; Marcel Viollette, secrétaire de la F. C. A. F.

Pour l'U. V. F. :

Henri Pagis, président; Raoul d'Arnaud, vice-président; Alf. Riguelle, président de la Commission sportive; Paul Rousseau, secrétaire.



AÉROSTATION

M. Millerand ministre du Commerce, vient d'approuver le traité passé entre l'administration de l'Exposition et M. le commandant Paul Renard, président du Comité d'organisation des concours d'aérostation au nom de ce comité.

Plusieurs engagements ont déjà été reçus; les envoyer, ainsi que les demandes de règlements et de renseignements à M. le commandant Renard, 7 avenue de Trévoux à Meudon (S. et M.)

TOURISME

Lyon Excursions (23, quai de l'Hôpital). — Dans le but de favoriser le développement des voyages et de la photographie *Lyon-Excursions* vient de prendre l'heureuse initiative d'organiser, pour les fêtes de Pâques, un superbe voyage en Suisse avec concours photographique réservé aux nombreux amateurs de notre région.

Pour être admis à ce concours pour lequel de nombreux prix seront décernés, il suffira de prendre part à l'excursion dont le prix d'inscription sera des plus réduits par suite des importantes réductions obtenues.

Les clichés admis à concourir devront être pris au cours de ce superbe voyage dont l'itinéraire, des plus intéressants, comprendra Genève, Evian, Ouchy, Lausanne, etc.

On peut se procurer, dès à présent, le programme de l'excursion et le règlement du concours au siège, café de Venise, 23, quai de l'Hôpital.

Excursions en Suisse. — A l'occasion des fêtes de Pâques, *Lyon-Excursions* dirigera une excursion à Genève-Vichy-Lausanne et Montreux dont le programme a été arrêté comme suit :

Dimanche, départ Lyon, 5 heures matin; arrivée Genève, 11 heures. Départ par le bateau 1 heure 45; arrivée, à Ouchy-Lausanne, 4 heures 20. Visite de la ville, coucher.

Lundi : Départ de Lausanne, 5 heures matin de Ouchy par le bateau 5 heures 25; à Territet à terre à Montreux. Départ de Territet, 8 heures 10; arrivée à Genève, 1 heure. Visite de la ville. Départ de Genève, 5 heures 10. Arrivée à Lyon, 11 heures.

Prix d'inscription, 16 francs (voyage, chambre et repas.)

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser, du 7 au 12 avril, de 8 heures à 10 heures du soir, au siège, café de Venise, 23, quai de l'Hôpital.

AVIS AUX SPORTSMEN

Nous avons l'avantage de signaler à nos lecteurs et surtout à nos lectrices, une maison de tout premier ordre pour les vêtements de Sport, depuis l'amazone, la bicyclette, l'automobile, jusqu'à l'escrime, le tout conditionné à l'instar des premières maisons de Paris, et cela à l'**AMAZONE**, 2, rue Palais-Grillet, Lyon.



AUTOMOBILISME

La coupe provinciale

Hier a été disputée, sur la route de Salon à Arles, par un temps pluvieux, la Coupe provinciale du Sud-Est, qu'avait cependant organisée avec grand soin l'Automobile-Club de Salon.

Huit voitures et cinq motocycles se sont mis en ligne, mais aucun motocycliste n'est arrivé au but.

M. Chauchard, de l'équipe niçoise, est arrivé premier en 3 h. 40' 30"; mais le vainqueur réel est M. Cuchelet, de l'équipe salonnaise, qui, parti trois minutes après, a regagné son retard et a accompli le parcours en 3 h. 40' 22".

C'est donc, jusqu'à nouvel ordre, l'Automobile Club de Salon qui reste détenteur de la Coupe provinciale du Sud-Est.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons de plus amples détails sur la participation de nos chauffeurs lyonnais.



Dimanche 8 Avril, à deux heures et demie

GRAND MATCH DE FOOTBALL

FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

ENTRE LES ÉQUIPES PREMIÈRES DU

RACING-CLUB DE FRANCE

Champion des Equipes Parisiennes et du Nord

ET DU

FOOTBALL-CLUB RÉGATES LYONNAISES

Champion de Lyon, du Sud-Est, des Alpes et du Littoral

Pelouse des Courses, au Grand-Camp, Entrée : 1 fr., Places réservées : 2 fr.



Lo circulation des automobiles

Le ministre des travaux publics vient d'instituer une commission spéciale qui étudiera la révision du décret de 1899 portant règlement sur la circulation des automobiles. L'application de ce règlement a, en effet, révélé certains inconvénients auxquels, de l'avis du ministre, il y a lieu de remédier. La commission est ainsi composée:

M. Jozon, conseiller d'Etat, directeur des routes, de la navigation et des mines, président.

MM. Forestier, inspecteur général des ponts et chaussées; Mourier, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Michel Lévy, ingénieur en chef des mines; Collomp, chef de bureau de la voirie urbaine, vicinale et rurale au ministère de l'intérieur; de Zuylen, président de l'Automobile-Club de France; Ballif, président du Touring-Club; le commandant Krebs, constructeur; Pierre Giffard, publiciste; Rodolphe Darzens, publiciste, membres.

M. Walckenaer, ingénieur en chef des mines, secrétaire.

Elle étudiera notamment quelles prescriptions nouvelles il conviendrait d'édictier en ce qui concerne les signaux sonores, les marques distinctives des automobiles et les mesures de police relatives à la traversée des agglomérations.

La Course de l'Estérel.

La course de côte de l'Estérel, organisée par le Comité des fêtes de Cannes et *La Côte d'Azur Sportive* a réuni un certain nombre de concurrents. Cinq coureurs en voiture ont fait les temps suivants: Levegh, 16' 23"; Slead, 23' 30"; baron de Castelnaud, 27' 6"; Ch. Gondoin, 32' 9"; Liégeard, 35' 6". Trois motocycles: Béconnais, 14' 44"; Baras, 16' 52"; Gasté, 17' 5".

La distance exacte était de 12 kilomètres 800 mètres. Comme on le voit, Béconnais qui avait fait du 92 de moyenne dans le Mille, a fait du 52 sur l'Estérel.

Calendrier Automobile

Voici les dates des épreuves automobiles qui auront lieu en mars et en avril:

15 avril. — Paris-Roubaix (motocycles), 288 kil.

16 avril. — Nice: Course de canots automobiles.

21-23 avril. — Meeting automobile de Turin.

26 avril. — Criterium de l'Electricité. Paris-Dijon.

23 avril, 11 mai. — Excursion des 1,000 milles en Angleterre.

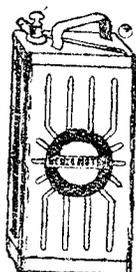
MANUFACTURE GÉNÉRALE DE CAOUTCHOUC
D. PIARD

Place des Terreaux, 7, LYON

Fournitures pour Usines

Pneumatique "LE COUREUR"

Pièces détachées et Accessoires pour Bicyclettes et Motocycles



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Carnet des Sportsmen Mondains

Banquet et bal de l'Union vélocipédique Lyonnaise

L'U. V. L., l'importante société cycliste de Monplaisir, n'avait pas craint la redoutable concurrence du Bal des Etudiants pour sa fête annuelle, à laquelle elle nous conviait samedi dernier.

Le bal était précédé d'un banquet que présidait l'aimable et dévoué M. Roussillon. Nous retrouvons autour des tables, nombre de sportsmen amis: MM. d'Aufferville, du B. A. C.; Laurent, vice-président du C. L.; Perdrix, de la P. G. V.; Cimon, président du C. P.; Cuissard, président du R. C.; Reynaud, de la J. P.; les membres du bureau de l'U. V. L.; MM. Bouvier, vice-président; Gauthier, secrétaire; les champions Allin, Richard et Mercier; Hoffner, conseiller municipal etc.

Au dessert, toast fort bien tourné de M. Roussillon et réponse de MM. d'Aufferville, Hoffner et Rossi, etc., etc.

Mais les invités arrivent en masse; l'orchestre attaque les premières mesures du lancier d'ouverture; c'est une nouvelle fête brillante dont l'animation ne fait que croître à mesure que les couples deviennent plus nombreux.

Sur un carnet miniature offert par les commissaires, nous crayonnons au passage: Mmes et M. Reguet, président de la Fédération Cycliste Lyonnaise; Mmes Barot, Delcellier, Mlle Bouvier, MM. Robin, avocat; Parmentier, Gelin, Velay, venus de Grenoble, et Grandchamp, de Rochefort, où il accomplit son service militaire, de nombreux officiers, etc., etc.

La fête de l'U. V. F. laissera un excellent souvenir dans l'esprit de tous les invités, grâce à l'exquise urbanité des commissaires et du sympathique président.

Anciens Elèves de Joinville-le-Pont. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la fête organisée par cette société aura lieu demain dimanche, 8 avril, à 1 heure 1/2 précises dans la salle des Folies-Bergère, 55, avenue de Noailles; elle constituera un véritable événement sportif et mondain.

Les précieux concours que la vaillante société a su se ménager sont un sûr garant du succès. Comment en serait-il autrement avec des tireurs tels que M. et Mlle Oudenot, M. Ramus, des artistes comme Mlle Dusserre, MM. Joly, Ravassod, Pouillé, Barrat, ainsi que l'excellente musique militaire du 96^e que dirige avec une maîtrise remarquable le sympathique M. Séga.

Aussi nul doute qu'un public nombreux ne se rende à l'appel des organisateurs pour contribuer à la pleine réussite de cette intéressante soirée. A l'issue de la réunion un grand banquet aura lieu sous la présidence de M. le Préfet du Rhône, dans les salons Moyne, 79, cours Vitton et réunira, nous en sommes certains, un grand nombre de convives. Un bal terminera la journée comme un couronnement à cette fête qui marquera dans les annales de la Société.

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est

Réunion mensuelle du 3 avril. — Présents: MM. L'Hôpital, Brochu, Moite (R. C. L.), Debroux, Vincent (A. C. L.), Klain (R. C. A.), F. Charobert (U. S. C.), Munet (A. C. J. O.), Ducelier, Drevon (P. C. L.), Servoz (C. S. V.). Absents non excusés: les délégués du Football-Club-Régates Lyonnaises.

La séance est ouverte à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. L'Hôpital, trésorier du Comité et doyen d'âge des membres du bureau présents.

Il est donné lecture d'une lettre de l'Association Athlétique du Lycée Ampère, informant le Comité que, par suite des examens, elle maintient la date du 20 mai, pour la réunion du Challenge Ampère et du Challenge des Élèves. Cette lettre contenait divers renseignements transmis à la Commission de courses à pied.

Lettres de l'Athlétic-Club de Lyon et de l'Athlétic Club des Jeux Olympiques de Lyon, informant le Comité du Sud-Est, qu'à la date du 28 mars, les deux sociétés ont fusionné, sous le nouveau titre de l'Athlétic-Club et Jeux Olympiques de Lyon. Le siège social est fixé, 18 rue Rabelais. Les délégués au Sud-Est sont MM. David, Munet et Héritier. A ce sujet le Comité décide que les deux sociétés fusionnées garderont leurs pouvoirs respectifs dans les votes au Comité du sud-Est jusqu'après approbation de cette fusion par l'Union. Le secrétaire de l'A. C. J. O. L. est donc prié de se mettre au plus tôt en rapport avec l'Union à ce sujet.

Il est donné lecture du procès verbal de la commission de football rugby de l'Union paru dans *Tous les Sports*, contenant une décision relative aux championnats de football équipes troisièmes. Le Comité enregistre cette décision et attend les renseignements que le secrétaire a demandés à l'Union pour donner une suite à cette question.

Le secrétaire de la commission de football est chargé d'écrire à M. Clerc, arbitre, pour lui demander d'envoyer au Sud-Est le résultat officiel des matchs qu'il a arbitrés. M. Debroux, secrétaire de cette commission, est également prié de faire un rapport sur les championnats de football 1900 destiné aux archives du Comité du Sud-Est. Puis, il est procédé au vote pour la nomination d'un secrétaire adjoint. M. Deck (P.C.L.) est élu au second tour.

Le secrétaire donne ensuite lecture de la lettre de M. Burnichon par laquelle il a donné sa démission de président du Comité du Sud-Est.

Devant l'opinion unanime de tous les délégués présents et en suite des explications de M. David, au nom de l'Athlétic-Club de Lyon, il est procédé à un vote à bulletins secrets. A l'unanimité des 12 votants, M. Burnichon est réélu président du Comité du Sud-Est. Le secrétaire est prié d'en informer M. Burnichon en même temps qu'il le priera de vouloir bien reprendre la présidence du Comité et de déléguer ainsi au vote qui vient d'être émis.

Le secrétaire en informera également le Conseil de l'Union. La prochaine réunion du Bureau du Comité aura lieu mardi prochain 10 avril, à 9 heures.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire
V. BROCHU

Une bonne nouvelle.

Nous apprenons que deux de nos sociétés lyonnaises l'Athlétic-Club de Lyon, fondée en janvier 1896, et l'Athlétic-Club des Jeux Olympiques, fondée en décembre 1897, viennent de fusionner. Le nouveau nom de ce club est : Athlétic-Club et Jeux Olympiques de Lyon (A. C. J. O. L.)

La nouvelle de cette fusion fera grand bruit dans le monde des sports, car ces deux clubs étaient suffisamment connus pour faire espérer une société forte et bien aménagée. Voici donc enfin Lyon doté d'un club où tous les sports seront pratiqués d'une façon suivie, et nul doute que de nombreux succès ne viennent récompenser les dirigeants de ce club de leurs efforts à créer dans notre ville un club modèle. L'escrime, ce sport si français, est enseigné par trois de nos meilleurs professeurs, MM. Bousquier, Meffre et Assaut, et la boxe également enseignée par M. le professeur Coulomb.

L'Athlétic-Club était suffisamment connu par ses équipes de football et les bons coureurs à pied qu'elle possédait, pour espérer, grâce aux bons éléments qui vont la compléter remporter en ces sports nombre de succès.

La lutte, les poids, les jeux olympiques en un mot, sont pratiqués tous les jours dans le magnifique local qu'elle possède

au 18 de la rue Rabelais. Quant au terrain d'entraînement, il est toujours situé cours Vitton prolongé, angle chemin St-Antoine. A. D.

Athlétic-Club et Jeux Olympiques de Lyon (A. C. J. O.)

Siège social sportif : 18, rue Rabelais.

Sports pratiqués : Escrime, football, boxe, poids, lutte, vélocipédie, natation et hockey,

Couleurs : Blanc et noir,

Terrain : Cours Vitton prolongé (angle chemin Saint-Antoine) Lyon-Villeurbanne.

Nombre des membres d'honneur : 8 ; honoraires : 20 ; actifs : 91.

Président : M. David, 4, rue Rabelais.

Directeur : M. Munet, rue Rabelais 40.

Vice-présidents : MM. Héritier, 33, rue Centrale ; Delboy, 4 place d'Ainay.

Trésorier : M. Gros, rue Rabelais, 28 ; adjoint : M. Chanas, 2 rue Sainte-Hélène.

Secrétaires : M. Debroux, 13 rue Sébastien-Gryphe ; M. Bailly, 13, rue Rabelais.

Conseillers : MM. Sarrazin, 8 rue du Plat, Chenel, 4 rue Fénelon 4, Wurgert, 26, avenue de Noailles.

Professeurs d'escrime : MM. Bourquin, Assaut et Meffre.

Professeur de boxe : M. Coulomb.

Professeurs de poids et de lutte : MM. Tardyvelle, Dumont et Bailly.

Médecin du Club : M. Veigert, 26, avenue de Noailles.

Masseur attaché au Club. M. Pfeiffer, place de la Miséricorde, 4

Racing-Club de Lyon.

Admission. — M. Blanchard est admis comme membre actif. Lettre de M. Rolland : le secrétaire répondra.

Cours de Boxe. — L'ouverture d'un cours de boxe a été décidée. M. Gourdune en est chargé et professera les mardi et vendredi, au siège, 48, cours Morand. La cotisation est fixée à 0 fr. 50 par mois. Les sociétaires sont instamment priés de se faire inscrire le plus tôt possible, une très grande extension devant être donnée à ces cours de boxe.

Sortie. — Dimanche matin, sortie de la section cycliste sur l'Arbresle.

Dimanche soir, les équipiers sont priés de se trouver au local, rue Louis Guérin, à 1 h. 1/2 pour jouer une partie d'entraînement. Les sociétaires n'ayant pas le licence d'amateur de l'U. V. F. devront s'adresser à M. Klein.

Stade Lyonnais.

Assemblée générale du 1 avril 1900. — Lettres de M. Callot, trésorier de l'U.S.F.A. (Le S.L. et le P.C.L. adressent leurs sincères remerciements au Conseil de l'Union, à la commission de courses à pied et particulièrement à M. Callot).

(Un congé est accordé à M. Dayet après sa mise en règle avec le trésorier).

M. Deck, ne pouvant plus s'occuper des fonctions de secrétaire, M. Larréal est nommé en remplacement. M. Deck passe conseiller.

La commission d'escrime est définitivement composée de MM. Janin, Vallet, Ducelier et Larréal. Tous les membres désirant pratiquer ce sport sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi soir, 9 avril, au siège.

La commission de courses à pied présente le programme des réunions des 15 et 16 avril. Le jury de ces épreuves est ainsi composé :

Président d'honneur : M. Mossée, président du Club des Sans-Soucis ; président : M. Martelat, président du S.L. ; secrétaire, M. Vallet ; juge-arbitre : M. Deck ; chronométrateur : M. Léonard ; délégué aux coureurs : M. Léonard.

Les coureurs sont informés que la tenue du Club est obligatoire : Maillot bleu ciel portant lion rose, culotte noire.

MM. Drevon et Ducelier font le compte rendu de la séance du Comité du S.E.

Cotisations. — Tous les sociétaires sont priés de se mettre en règle avec le trésorier. Les sociétaires qui ne le seront pas au 31 avril seront radiés.

Siège. — Le siège définitif du Stade et du Philégic-Club a été fixé café Demaz, 2, quai des Célestins. Toutes les communications devront être envoyées à cette adresse.

Mercredi 11 avril. — Réunion du Comité.

Commissions de courses à pied et de vélocipédie. — Les commissions de courses à pied et de vélocipédie du S.L., organisent une réunion sportive, réservée aux membres du S.L. et du P.C.L., le dimanche 15 avril, à la Demi-Lune (restaurant des Délices, route de Paris), avec le concours du Club des Sans-Soucis. La réunion commencera à 3 heures précises et comprend : 100 m., 1500 m., 5000 mètres pédestre et 15 kilomètres bicyclettes. De nombreux prix seront décernés aux vainqueurs. Les engagements, fixés à 0 f. 50 par course, sont reçus dès à présent, au siège du S.L. La liste sera close le samedi 14 avril.

Lundi 16 avril, réunion au vélodrome de Genas. Les épreuves disputées seront annoncées ultérieurement.

Ce soir, au siège, réunion des Commissions. — Ordre du jour important.

Tous les équipiers sont priés de se trouver, dimanche prochain, à 1 heure précise, café de la Grotte, Grand-Camp pour jouer le match de revanche avec l'équipe 3^e de l'U. S. L. A. Tout équipier en retard ne prendra pas part au match.

BEAUNE. — L'Union Athlétique du Collège Monge fait de rapides progrès. Jeudi dernier s'est jouée une partie d'entraînement entre l'équipe des externes et celle des internes. Le jeu était bien mené par quelques équipiers qui connaissent déjà le football. Les points n'ont pas été comptés, mais l'équipe des externes est manifestement supérieure. Jeudi prochain, nouvelle partie d'entraînement.

Si ce club scolaire marche bien, il n'en est pas de même du *Stade Beaunois*, qui vient de se dissoudre, après avoir existé une année. Les dissensions et le manque de direction sont les seules causes de sa disparition.

Il est fortement question ici d'un autre club en voie de formation. Il serait organisé sur des bases plus solides et plus sérieuses. Le nouveau club pratiquerait les mêmes sports et le law-tennis. D'après les promoteurs de cette fondation, les premiers fonds employés seront pour se faire reconnaître par l'U. S. F. A et s'affilier au Sud-Est.

Souhaitons à cette nouvelle société une plus longue existence que celle de sa devancière le *Stade Beaunois*.

BELIN.

Football

Championnats de France.

Lyon contre Grenoble.

Les matches se suivent et ne se ressemblent pas.

Il y a trois semaines, le *Stade Grenoblois* pouvait inquiéter sérieusement l'équipe du F. C. R. L. qui ne le battait que de 4 points. Or, une erreur de dix minutes avait été commise par l'arbitre et, suivant une réclamation de Grenoble, le match avait été annulé. Donc, dimanche dernier, sur la demande de Grenoble, les deux clubs se retrouvaient en présence : on allait donc pouvoir juger de la valeur réelle des deux équipes. Les Grenoblois arrivaient avec une équipe renforcée, pour l'occasion, de cinq lycéens, non qualifiés, tandis qu'à Lyon, Edel et Vaschalde manquaient encore. Dans ces conditions, les Grenoblois espéraient, cette fois, la victoire, mais il leur a fallu en rabattre. Le F. C. R. L. a nettement établi sa supériorité, battant le Stade par 16 points à zéro.

Dès le coup d'envoi, sifflé par M. Olivier du *Stade Français*, qui a arbitré la partie avec une autorité et une compétence

au-dessus de tout éloge, le F. C. R. L. prend l'avantage et mène la partie. D'ailleurs, le vent qui soufflait le favorisait d'abord et il en profite; il mène le jeu le plus rapidement possible. Les mêlées, à peine sifflées, sont formées; les avants lyonnais enfoncent et talonnent, puis demis et trois-quarts repoussent Grenoble par des coups de pied en touche. Le public est enchanté. Déjà très enthousiasmé, le dimanche précédent, alors que les Marseillais ne laissaient guère sortir le ballon des jambes de leurs avants, il est complètement empoigné par le jeu vif et rapide auquel il assiste. Les applaudissements éclatent à chaque instant et ne cessent qu'avec le coup de sifflet final. Au bout de quelques minutes, Grenoble est acculé sur sa ligne de but. Quelques mêlées, bien dangereuses, sont faites, mais les demis parviennent à arrêter le ballon un instant, pas longtemps, car Darniat s'en empare, tourne sa mêlée et réussit l'essai. Le but est manqué. Le *Stade Grenoblois* est quelque peu désorienté. Escompter une victoire et laisser marquer un essai, en quelques minutes; si seulement c'était le seul, mais, pas du tout! Les Lyonnais, encouragés par ce premier succès, jouent de mieux en mieux. Les avants supérieurs en mêlée en profitent, ils sortent toujours vivement le ballon. Darniat, qui joue demi pour la première fois s'en acquitte très bien, passe rapidement, le ballon vole à Bavozet, puis à Vuillermet, puis à Place. Pourtant, cette fois la tentative échoue, mais pour réussir exactement dans les mêmes conditions quelques secondes plus tard. Une mêlée, une passe en toute vitesse, entre Darniat, Bavozet, Vuillermet et Place et l'essai, cette fois, le joli essai. Cette phase sera la mieux réussie de toute la partie et le public l'applaudit à outrance; il a, d'ailleurs, rarement rencontré l'occasion d'en voir de plus jolies. Le but est réussi par Bavozet.

Nous assistons alors au réveil de Grenoble, quelques hommes parviennent à déborder les lignes arrières de Lyon; plus personne ne leur barre le chemin, mais, dans une passe trop hâtive, un malencontreux en-avant met fin à leur heureuse échappée. Ce sera la seule fois où le camp des Rouge et Blanc aura été sérieusement menacé. De grands coups de pieds en touche de Bavozet et Vuillermet font promptement redescendre le ballon dans les 22 mètres de Grenoble, puis sur une touche, Lawis s'échappe, culbute deux ou trois Grenoblois et, à la grande joie de la galerie, marque un troisième essai. La mi-temps est presque aussitôt sifflée. Les Lyonnais ont donc 11 à 0. C'est un vrai succès, mais maintenant il va falloir jouer contre le vent, peut-être la chance va-t-elle aussi tourner. C'est, du moins, ce qu'espèrent les partisans de Grenoble et ce que craignent ceux de Lyon; ces derniers sont vite rassurés. Les avants du F. C. R. L. ferment un peu le jeu, c'est là toute la différence; mais visiblement c'est encore Lyon qui garde le meilleur. D'ailleurs, Grenoble joue sans grande tactique. Toutes les fois qu'ils dépassent les 50 mètres ses trois quarts donnent de grands coups de pieds. Avec de tels moyens, le résultat est inévitable : le ballon franchit la ligne de but et l'arrière lyonnais n'a qu'à se baisser pour le toucher et on revient aux 22 mètres avec plus d'utilité. Plusieurs coups francs accordés au Stade, ont le même résultat. La partie est décidément perdue pour Grenoble. Il ne parviendra même pas à empêcher un nouvel essai de Lawis qui, se dégagant avec vivacité d'une mêlée, saisit le ballon, entraîne avec lui deux ou trois hommes qui essaient de l'arrêter et marque, une fois de plus, un essai entre les deux poteaux. Le but est réussi par J. Vuillermet. Il ne reste plus qu'une dizaine de minutes, durant lesquelles les Lyonnais cherchent alors plutôt à empêcher leurs adversaires de marquer qu'à marquer eux-mêmes. Ils y réussissent parfaitement. La fin est sifflée et tous les spectateurs se précipitent alors sur le terrain pour acclamer les vainqueurs. Les mains se tendent vers eux, on les entoure, on les félicite, tandis que les Grenoblois se retirent navrés, ils ont vaillamment joué, mais ils étaient les faibles.

En terminant, nous ne saurions trop féliciter l'Union d'avoir enfin créé un véritable championnat de France. Les matches

inter-régionaux ont obtenu, dans notre région, un véritable succès ; le public est venu nombreux, il est surtout parti enchanté, absolument conquis à la cause des sports et du football. Si, dimanche, le soleil veut bien se mettre de la partie, on verra une belle affluence au match du R. C. F. contre le P. C. R. L. Parisiens et Lyonnais peuvent être sûrs que les applaudissements ne leur seront pas ménagés.

On nous communique, en nous demandant vivement d'y répondre, certains articles parus dans les journaux grenoblois et dans lesquels on cherche à ergoter et à discuter encore la régularité de ce match. On reparle aussi, et cela à propos de dimanche dernier, de jeu dur, voire brutal, parce qu'un équipier grenoblois, indisposé, a dû se retirer. On a déjà oublié que Vuillermet avait dû, ensuite d'un souvenir laissé par un équipier de Grenoble, s'abstenir de jouer le dimanche suivant contre Marseille. Quant aux autres allégations et aux à-côtés dont on veut faire grief au F. C. R. L. et aux points de suspension, c'est une bien petite vengeance et une façon mesquine de tourner autour d'une défaite bien cherchée. Laissons donc à leurs auteurs cette mince satisfaction, dont ils semblent maintenant se contenter et évitons, comme on nous l'a demandé, et ainsi que nous nous y sommes engagés, les polémiques si prisées du Dauphinois, né malin.

Prenons rendez-vous sur le terrain de football, ou sur la piste, mais trêve de discussions, et la belle quand vous voudrez... l'année prochaine !

Paris contre Lyon

Demain dimanche, à 2 heures 1/2 précises, aura lieu, sur le terrain du *Football-Club-Régates Lyonnaises*, pelouse des Courses au Grand-Camp, le grand match final du championnat de France, entre le *Racing-Club de France*, vainqueur des équipes parisiennes, et le *Football-Club-Régates Lyonnaises*, champion de Lyon et du Sud-Est, des Alpes et du Littoral.

Cette rencontre sensationnelle attirera certainement une grande affluence d'amateurs et de sportsmen lyonnais.

Entrées, 1 fr. — Places réservées, 2 fr.

Championnats des Equipes secondes.

Dijon vainqueur de Lyon

L'*Union athlétique du Lycée Carnot* est venue, dimanche, disputer, dans le match final, le championnat de l'équipe seconde du F. C. R. L. resté vainqueur des équipes lyonnaises.

Disons de suite que les Dijonnais ont présenté une excellente équipe, bien entraînée, contenant de bonnes individualités et jouant avec entrain et beaucoup de cohésion. — L'équipe seconde du F. C. R. L. était, de l'avis de tous, dans ses mauvais jours, et n'a fourni qu'un jeu sans intérêt, malgré les efforts de quelques-uns de ses excellents joueurs pour suppléer à des absences regrettables.

L'U. A. L. C. D., a triomphé par 11 points à 3. Voilà une équipe mûre pour le classement en équipe première. Le Lycée de Dijon devra, sans doute, rendre l'année prochaine, aux Lyonnais le challenge que ces équipiers emportaient dimanche, à moins que le Lycée ne mette sur pied, l'année prochaine, une équipe seconde digne de son aînée, qui mérite de sincères félicitations.

Lyon contre Vienne.

Dimanche s'est joué à Vienne le match annoncé entre l'*Association Sportive du Collège de Vienne* et une équipe mixte (2^e et 3^e) du *Racing-Club de Lyon*. La partie, très chaudement disputée, s'est terminée par la victoire des Lyonnais.

Dès le début, Lyon, qui ne jouera jusqu'à la fin de la partie

qu'avec 14 équipiers, montre un peu d'hésitation. Vienne serre son jeu et emploie une tactique exclusivement défensive. Les mêlées et les tenus pullulent ; aucune passe, mais en revanche des plaquages et quelques coups de pied qui dégagent successivement les deux camps. La mi-temps est sifflée sans qu'aucun point n'ait été marqué des deux côtés. Les spectateurs et, en particulier, les membres du Club Sportif, envahissent la pelouse pour féliciter les collégiens ; les encouragements ne leur font pas défaut, et l'on se montre même quelque peu optimiste pour Vienne sur l'issue de la partie.

A la reprise les Racingmen ont le soleil contre eux. La partie prend une autre phase. Le vrai jeu, le jeu ouvert, nous permet d'assister à quelques séries de passes des Lyonnais dont plusieurs viennent se briser contre les trois-quarts et l'arrière adverses. Lyon, cependant, semble reprendre courage et espérer ; une mêlée et quelques coups de pieds amènent le ballon près des buts de Vienne. « Ça sent l'essai », comme le disait si bien M. Vuillermet. Le petit Moissonnier trépigne, ah ! qu'il voudrait marquer ! Enfin après un coup de pied qui chasse le ballon derrière les lignes de Vienne, Motte marque le premier essai pour Lyon. Le but est manqué. Il n'y a plus que 10 minutes : Vienne reressait, plaque sec et se dégage très souvent, mais ne parvient pas à traverser les lignes lyonnaises. Enfin le ballon arrive aux mains d'un trois-quart lyonnais ; tous s'ébranlent et après une superbe série de passes et un tenu, Couty marque un second essai pour le Racing-Club ; le but est manqué. La fin de la partie est sifflée et Lyon déclaré vainqueur par 6 points (2 essais : Motte, Couty) à 0. Voici la composition des équipes :

Vienne. — *Arrière* : Farkas ; *trois-quarts* : Rozier G., Moiroud (cap.), Nivollet, Rozier J. ; *demis* : Villeneuve, Mallefont ; *avants* : Delaigue, Ricard, Vié, Calamard, Emmonot, Bovier G., Chosson, Bovier M.

Lyon. — *Arrière* : Rolland ; *trois-quarts* : Conty (cap), Motte, Chapeaux, Pierry ; *demis* : Beaumont, Moissonnier ; *avants* : Doze, Bonnet, Pellardy, Saunier, Guttin, Botta, Drevet.

L'équipe viennoise contient d'excellents éléments ; les frères Rozier, Farkas, Nivollet, Moyroud pourront devenir des joueurs redoutables. Avec de l'entraînement, cette équipe comptera parmi les premières de la région. L'équipe lyonnaise n'a pas assez montré de sang-froid ; avec son jeu de passes qui lui est si familier, elle eût pu, grâce à sa supériorité comme poids et science de jeu, sortir plus facilement victorieuse de ses adversaires. Quoique n'ayant joué qu'avec 14 équipiers, elle aurait pu marquer un plus grand nombre d'essais si, dès le début, elle avait renoncé au jeu trop serré, qui rendait souvent très difficile la tâche de l'arbitre. Dans la seconde mi-temps cependant elle s'est révélée et montrée réellement supérieure. A signaler du côté de Lyon : Chapeaux (admirable plaqueur), Pierry, Bonnet, Pellardy et surtout Conty, le capitaine si dévoué qui, obligé maintes fois de quitter le terrain, a fait preuve d'un courage digne d'éloge. Après la partie, le Collège a offert un punch aux Lyonnais qui se souviendront toujours d'un si touchant accueil et d'une lutte aussi courtoise. Merci de leur part, encore une fois, et au mois d'octobre prochain pour la revanche.

DE WÉZYK.

CHALONS-SUR-SAONE. — **Stade Roannais contre Racing-Club Chalonnais.** — Dimanche 1^{er} avril s'est joué à Chalons-sur-Saône le match annoncé entre les équipes secondes du S. R. et du R. C. C. Peu de débutants, le vent violent empêche les passes, aussi à la sortie de la mêlée, assez bien faite, le ballon est-il soigneusement gafouillé. Dans la première mi-temps, Roanne a le vent pour lui et marque 3 essais (2. Déchavanne, 1 Hugues Cl.) et Déchavanne réunit 2 buts. Dans la deuxième mi-temps Chalons est souvent dans les 22 mètres de Roanne, que le vent empêche de dégager, mais le R. C. C. n'arrive pas à marquer et l'arbitre siffle la fin de la partie proclamant le S. R. vainqueur par 13 points à 0.

Le R. C. C. a reçu en suite le S. R. au Ghalet et la Franche amabilité des Chalonnais a fait sentir plus durement aux Roan-

mais la triste nécessité de réintégrer les incommodes véhicules du P. L. M. qui mettent 6 heures pour faire courir les 100 k. qui séparent Roanne de Chalon.

Match entre l'Union Sportive Dijonnaise et le Racing-Club Bourguignon (Équipes premières). — C'est demain, dimanche, que se disputera à Dijon, sur le terrain de l'U. S. D., au Grand-Pré, à Larrey, le match annuel qui mettra en présence les équipes premières de l'Union Sportive Dijonnaise et du Racing-Club Bourguignon. La rencontre des deux plus anciens clubs de la ville est attendue avec impatience par nos sportifs, aussi nul doute qu'une assistance nombreuse ne soit sur les lignes de touche pour encourager les deux équipes.

Au Racing-Club Bourguignon, l'équipe est plus ancienne que sa rivale ; elle possède des unités de valeur qui doivent fournir un jeu excellent ; l'ensemble manquerait peut-être de vitesse sur l'équipe adverse, c'est tout ce qu'on peut dire.

A l'Union Sportive Dijonnaise, l'équipe n'a joué que cette année d'une façon sérieuse, mais la saison a été des plus laborieuses. L'équipe se présentera avec des unités brillantes : les lignes d'arrière surtout très vites, la ligne d'avants sera-t-elle inférieure ou supérieure à l'adversaire, c'est ce que nous ignorons, tout dépendra de leur force de jouer. Somme toute, la lutte s'annonce des plus vives.

Le match commencera à 2 h. 1/2. Les joueurs des deux clubs sont priés d'être exacts à 2 h. précises.

A l'Union Sportive Dijonnaise. — Par suite de la défection de l'équipe seconde de l'Union Athlétique du Lycée Carnot qui devait forcer une partie d'entraînement avec l'U. S. D., les équipiers de ce club se sont contentés d'une partie d'entraînement entre deux équipes incomplètes. Quelques équipiers tels que Truchetet, Picard, Tortochot, Poux ont fourni un jeu excellent. Par contre, d'autres ont toujours le tort de ne pas faire la passe à temps et il s'ensuit une série de tenus qui rendent très souvent une partie des plus décousues. A noter la présence de M. David dans l'une des équipes où il occupait la place d'arrière. L'excellent vice-président de l'U. S. D. s'est fait applaudir par ses coups de pieds qui ont surpris plus d'un joueur. Il est dommage que nous ne l'ayons pas plus souvent.

Le Cercle Sportif Grenoblois à Chambéry.

Dimanche 1er mars s'est joué à Chambéry, sur le terrain de l'U. S. C. à la Ravoire, un match de football entre les équipes premières de l'Union Chambérienne et du Cercle Sportif Grenoblois. Partie intéressante, très courtoisement menée de part et d'autre et qui s'est terminée par la victoire de Chambéry par 8 points à 5 (2 essais : Chevallier Folliet, 1 but Chevallier contre 1 essai et un but pour Grenoble). Le coup d'envoi a été donné à 2 heures 1/2 devant un public très peu nombreux, car le match décidé 2 jours avant n'avait pu être annoncé dans les journaux. Au début de la partie, Chevallier, interceptant une passe, marque un essai qu'il transforme en but. Le Cercle, un instant désorienté se reprend bien vite et avant la mi-temps il réussit à égaliser les points.

La 2^e mi-temps est plus dure, chaque équipe voulant arriver à marquer ; le ballon voyage d'un camp à l'autre sans qu'on puisse nettement prévoir de quel côté penchera la victoire. Le Cercle fait travailler ses trois-quarts qui fournissent des charges magnifiques pendant que l'Union concentre le jeu dans les avants et après un dribbling ; Folliet réussit même à marquer un essai. Le but est manqué. La partie se continue, toujours vive, mais rien ne sera plus marqué jusqu'à la fin. M. Chambre de l'U. S. C., qui au dernier moment avait bien voulu accepter les délicates fonctions d'arbitre, proclame alors Chambéry vainqueur par 8 points à 5.

Félicitons au Cercle M. Serres, Rochas, Gauthier pour leurs belles charges et à l'Union notons le beau jeu de MM. Morel, Richard, Massou.

Un punch réunissait ensuite les deux équipes et après les toasts d'usage la parole a été donnée aux chanteurs jusqu'à

l'heure du départ, malheureusement trop vite arrivée, et l'on se quittait en se promettant de jouer bientôt la revanche à Grenoble.

BHART' LOU

TOURNON. — **Union Sportive du Lycée de Tournon.** — La fin de la saison de football s'approche et la partie jouée le 29 mars, très intéressante, est une des dernières sans doute de l'U. S. L. T. Après le congé de Pâques il est peu probable qu'elle continue son entraînement. Si elle le faisait ce serait seulement en vue d'une revanche à jouer contre Ampère.

Il est regrettable que cette équipe n'ait pas pu prendre part au championnat de football. Sans aspirer à la victoire, elle aurait pu fournir contre les grandes équipes de la région de bons matches. Elle est, en effet, bien entraînée, et possède bien le jeu. Son calendrier sportif de l'année 1899-1900 ne compte que des victoires : sur l'ex-Football-Club Romains, l'ex Racing-Club Romains, le Lycée Ampère, le Collège de Vienne et le Lycée de St-Étienne. Elle a pris aussi rang parmi nos meilleures associations scolaires.

On doit féliciter son capitaine Décurtil de la façon dont il a su diriger son équipe et l'amener à un degré de force supérieur à celui des équipes ordinaires des lycées comme celui de Tournon.

Pour mémoire nous donnons la composition de ce beau *quinze* dont le souvenir restera longtemps dans les annales de l'U. S. L. T. *Arrière* : Buix ; *Trois-quarts* : Brunet, Décurtil (cap.) Grangaud, Schmidt ; *Demis* : Astruc, Ruelle ; *Avants* : Lagarde Chaire, Fayol, Charrière, Lambert Cheynel, Teyssaire, Frédéric.

Trois ou quatre de ces jeunes gens manqueront sans doute à l'appel l'année prochaine, mais les Grangaud, Schmidt, Lambert, Fayol, etc., qui resteront réussiront sûrement avec de l'entraînement à former une forte et redoutable équipe.

Cross-Country

DIJON. — **Le Rallye-Paper de l'U. S. D.** — Dimanche dernier, l'Union Sportive Dijonnaise a clôturé la saison des épreuves d'hiver par son rallye-paper, couru dans la matinée. La piste, tracée par M. Chuchetet, mesurait seulement 7 kilomètres d'un parcours composé de petits sentiers agrémentés de quelques côtes.

A l'arrivée, qui avait lieu devant l'hôtel du Petit-Versailles, à Plombières, se trouvaient MM. Lambelot, président ; A. David, vice-président ; M. Chuchetet jugeait les arrivées. Remarqué aussi : MM. Pallegoix, Pommier, Batier, Pierrat venus à bicyclette.

Voici les résultats : 1. M. Reitz (T. : 45'), 2. Pasturel, 3. Aubin, 4. Alizant, 5. Guigon. Les autres n'ont pas fini le parcours.

Un dîner des plus gais a terminé cette joyeuse sortie dont on gardera le meilleur souvenir.

F. S. A. F.

Club Pédestre Lyonnais

Séance du 24 mars. — M. Chabieux présente deux nouveaux sociétaires, MM. Perrier Auguste et Perrier Ferdinand. M. J. Chaffangeon rend compte de la réunion du Comité du Sud-Est et fait connaître que M. Girollet est nommé trésorier du Comité.

La 1^{re} réunion de courses de classement se fera le 8 avril avec les épreuves suivantes : 100 mètres, 400 mètres, 1.500 m. 5.000 m. Courses, 3 kilomètres marche, sauts en longueur et hauteur.

Convocation. — Ce soir, à 8 heures 1/2, *assemblée générale extraordinaire*. Présence obligatoire. Ordre du jour : Paiement des cotisations, présentation de nouveaux membres, réélection du bureau. Tout sociétaire absent est passible d'une amende de 0 fr. 50.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Championnat du Sud-Est de la F. S. A. F.

Dimanche dernier s'est disputé, sur le terrain du C. P. V., le championnat de football-association, organisé par le comité du Sud-Est de la F. S. A. F., entre le *Club Pédestre vélocipédique* et le *Club Pédestre Lyonnais*. Le C. P. V. a triomphé par 2 buts (1 Fauroux, 1 Louit). La partie a été très disputée, bien que par le coup d'envoi le C. P. V. ait pris l'avantage puis joué continuellement dans le camp adverse, malgré une bonne défense.

A la seconde mi-temps le C. P. L. prend offensive et menace bien souvent les buts adverses. La fin est sifflée sans que rien soit marqué de part et d'autre dans cette seconde partie. L'arbitre, M. Janin, déclare le C. P. V. vainqueur par 2 buts à rien au C. P. L. Remarqué au C. P. V. : Louit, Fauroux, Pacout, Pinet; au C. P. L. : Girollet, Moularde, Chabieux, Pollet. Les équipes étaient ainsi composées :

C.P.V. — *But* : Geoffray; *arrières* : Amiot, Duperrier; *demis* : Pinet, Jouveau, Piot; *avants* : Pacoud, Perrin, Marcel, Louis Fauroux (capitaine).

C.P.L. — *But* : Gallifet; *arrivée* : Chaffangeon frères; *demis* : F. Perrier, Bollet, Faure; *avants* : E. Perrier, Chabieux (capitaine), Girollet, Moularde, Bollet. E. G.

VARIÉTÉS

Le Clou de 1900

Au moment où par tous les points du globe des millions d'individus se préparent à venir admirer les merveilles enfantées par l'Exposition de 1900, il est intéressant de se demander ce qui les frappera le plus dans cette prodigieuse mise en scène de l'apothéose du XIX^e siècle. En 1889 c'est la Tour Eiffel qui eut avec la Galerie des machines, les honneurs de ce que l'on est convenu d'appeler le *Clou* de l'Exposition. Mais ces deux magnifiques productions du génie industriel, quoique figurant encore en bon rang dans le plan de 1900, ne sauraient évidemment plus briguer la première place pour laquelle il leur manque l'indispensable caractère de la nouveauté.

On a fait bien des efforts pour échapper en 1900 à cette sorte de tyrannie du Fer qui avait en 1889 accaparé l'attention générale au détriment d'œuvres peut-être plus artistiques, mais moins compréhensibles pour la masse. De là ce mirifique entassement de palais somptueux dont l'ensemble féérique est un véritable et perpétuel éblouissement des yeux.

Mais rien cependant n'a pu avoir raison des merveilleuses ressources de la métallurgie et c'est encore le fer qui aura fourni pour l'Exposition de 1900 le monument qui par l'audace et l'originalité de sa construction, captivera les regards des foules ébahies : le clou de 1900 sera, en effet, quoi qu'on ait fait ; la *Grande Roue de Paris*.

Comment s'en étonner, quand on songe au fantastique problème que pose à première vue, aux regards étonnés, cette sorte de monstrueux aérostat qui, sous la forme d'une gigantesque roue de bicyclette transporte à la fois dans une magique ascension *seize cents voyageurs à la fois*.

Certes le visiteur de l'Exposition de 1900, pourra se repaître la vue à satiété des splendides productions artistiques qu'il rencontrera à chaque pas dans cette fourmillière de merveilles mais toujours la Grande Roue l'inquiètera de sa mystérieuse et imposante masse, il la reverra partout, comme une obsession, jusqu'à ce que, contemplant du sommet de ses 106 mètres de hauteur, l'assemblage de palais qui forme son féérique piédestal, il en aura compris la facile théorie.

C'est la recherche de l'explication du problème d'équilibre qu'elle pose qui fera le prodigieux succès de la Grande Roue.

Elle est bien simple cependant, mais combien intéressante ! La Grande Roue n'est, en effet, qu'une énorme roue de bicyclette avec son axe, ses rayons, sa jante, tous ces organes proportionnés au formidable poids qu'elle doit porter. La seule différence consiste dans la disproportion de son propre poids par rapport au poids qu'elle doit porter, cela on le comprend pour l'absolue sécurité des voyageurs.

Alors qu'une roue de bicyclette porte vingt fois son poids, la Grande Roue, malgré ses seize cents voyageurs installés dans les 40 wagons qu'elle transporte à la fois dans les airs, ne portera que le quart de son poids énorme de 650,000 kilogs. On voit que c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour éloigner toute crainte de danger dans l'ascension.

L'expérience a, d'ailleurs, été faite au cours de l'année 1899, par des centaines de mille visiteurs qui ont goûté le charme de cette pittoresque ascension de la Grande Roue. Par une ingénieuse disposition de wagons complètement fermés de glaces et suspendus sur des axes pivotants d'un système particulier, cette ascension se fait sans aucune trépidation et, chose remarquable, sans le moindre vertige.

Cela permettra à bien des gens d'aller faire connaissance avec les régions éthérées que la crainte du vertige leur avait jusqu'ici rendues inaccessibles, et on peut croire ainsi que la Grande Roue de Paris recevra autant de visiteurs que l'Exposition elle-même. Ce sera la juste récompense des hardis ingénieurs qui l'ont construite.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital entièrement versé : DEUX CENTS MILLIONS

Bilan au 28 Février 1900

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques.....F.	113.076.462 65
Portefeuille (Effets de commerce)..... »	703.218.844 30
Reports..... »	109.950.902 84
Comptes courants..... »	383.630.721 87
Avances et Crédits sur nantissements..... »	134.387.542 25
Actions, Bons, Obligations, Rentes..... »	7.572.501 65
Immeubles..... »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers..... »	8.421.226 30
F.	1.490.258.198 86

PASSIF

Dépôts et Bons à vue.....F.	464.674.843 20
Comptes courants..... »	544.446.459 90
Acceptations..... »	132.782.246 39
Bons à échéance..... »	39.597.692 21
Comptes d'Ordre et Divers..... »	48.756.987 16
Réserves..... »	40.000.000 »
Réserve extraordinaire..... »	20.000.000 »
Capital..... »	200.000.000 »
F.	1.490.258.198 86

CERTIFIÉ CONFORME AUX ÉCRITURES :

Le Président du Conseil d'Administration,

HENRI GERMAIN.

Le Directeur Général,

A. MAZERAT.

PENSION DE FAMILLE

Recommandée comme soin et confortable. — M^{mes} **BARBIER**
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 98, LYON

SPECTACLES



CONCERTS

Eldorado.— Nous rendrons compte dans notre prochain numéro, de *Ohé! Vénus*, nouveau succès pour l'Eldorado. Cette fantaisie de M. Flers a trouvé en Mme Delmai et M. Amclot des interprètes vraiment remarquables. Il ne serait pas juste de ne leur consacrer que ces quelques lignes et nous avons l'intention de parler de *Ohé! Vénus*, avec tout le soin que mérite cette œuvre charmante.

Casino des Arts.— *Ohé! Les Gones!* sera bientôt centenaire, mais toujours jeune cependant. Le bénéfice de Vasser, le compère aimé du public, a été un réel triomphe pour cet excellent artiste.

Scala-Bouffes.— Mlle Albdalla est une chanteuse excentrique dont le public lyonnais ne cesse de réclamer les créations de plus en plus suggestives. *Le Pompier de Rocheardon*, accompagne la partie concert, et semble devoir tenir l'affiche longtemps encore.

Cirque Rancy.— Tous les soirs, à 8 heures et demies, jeudis et dimanches, à 3 heures, représentations équestres, toutes terminées par « Au Vélodrome » divertissement nouveau avec valse mondaine, match de polo à bicyclette et courses de vitesse sur la piste, transformée en Vélodrome. Au programme: les Secchi, gymnastes aériens; les frères Rohda, équilibristes de force; la famille Powell-Cottrell, les Agosti, acrobates; etc., etc.

Pour les occasions, machines à vendre, etc., et annonces à placer à la suite des différentes rubriques du journal, s'adresser directement à l'administration du *Lyon-Sport*.

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

Imp P. LEGENDRE & C^{ie}, Lyon. — Anc. Maison A. Walzner.

Breloques et Insignes Artistiques

MÉDAILLES, OBJETS D'ART



Robert ENAULT

78, Rue Réaumur, 78

PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris: U.V.F. U.S.F.S.A., de toutes Sociétés et Journaux de Sports

CATALOGUE FRANCO

GRANDE

INFIRMERIE CANINE

ANNEXE

POUR

PENSION DE CHIENS

20 et 15 fr., par mois

GROSSETÊTE, Vétérinaire

Rue Pierre-Coraille, 117, LYON



de midi à 2 heures

ANNUAIRE RÉGIONAL

DES

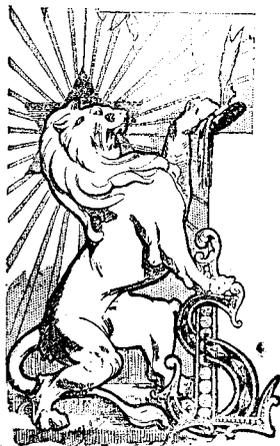
Sociétés Sportives

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

Fédérations -- Comités régionaux -- Clubs -- Sociétés -- Associations seclaires, etc.

1900

Sociétés Hippiques
 Sociétés de Tir aux Pigeons
 Sociétés Canines
 Sociétés de Lawn-Tennis
 Sociétés d'Aviron
 Sociétés d'Automobiles



Sociétés Vélocipédiques
 Sociétés de Football
 d'Athlétisme
 de Courses à pied, etc.
 Sociétés d'Alpinistes
 Sociétés de Photographie

Édité par *Lyon-Sport*

Prix: 1 fr. 25

Pour l'ANNUAIRE, les demandes avec le coût en timbres ou bons de poste, doivent être adressées aux Bureaux du LYON-SPORT, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville.